



**HAL**  
open science

# Le mari de Jill Biden l'a emporté sur le mari de Melania : la construction référentielle dans la presse people sur Internet

Mathilde Salles

## ► To cite this version:

Mathilde Salles. Le mari de Jill Biden l'a emporté sur le mari de Melania : la construction référentielle dans la presse people sur Internet. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, 2021, 19-2, 20 p. 10.4000/corela.13344 . hal-03480819

**HAL Id: hal-03480819**

**<https://hal.science/hal-03480819>**

Submitted on 14 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Corela**

Cognition, représentation, langage

19-2 | 2021

Vol. 19, n°2

---

# Le mari de Jill Biden l'a emporté sur le mari de Melania : la construction référentielle dans la presse people sur Internet

Mathilde Salles

---



## Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/corela/13344>

DOI : 10.4000/corela.13344

ISSN : 1638-573X

## Éditeur

Université de Poitiers

Ce document vous est offert par Université de Caen Normandie



## Référence électronique

Mathilde Salles, « Le mari de Jill Biden l'a emporté sur le mari de Melania : la construction référentielle dans la presse people sur Internet », *Corela* [En ligne], 19-2 | 2021, mis en ligne le 02 décembre 2021, consulté le 14 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/corela/13344> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.13344>

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 janvier 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

---

# Le mari de Jill Biden l'a emporté sur le mari de Melania : la construction référentielle dans la presse people sur Internet

Mathilde Salles

---

## Introduction

- Alors que les titres de presse, en particulier ceux de la presse à sensation, présentent fréquemment des expressions référentielles moins spécifiées que celles qu'on attendrait en première mention (exemple : *Il assassine sa femme et cache le corps dans une bouche d'évacuation*, LADEPECHE.fr, 19/01/2021, <https://www.ladepeche.fr/2020/07/26/il-assassine-sa-femme-et-cache-le-corps-dans-une-bouche-devacuation-8995053.php>), les articles de la presse people sur Internet multiplient au contraire l'emploi d'expressions très spécifiées, notamment de descriptions définies assez longues, pour maintenir la référence à des humains. Bien souvent, les descriptions définies utilisées ne facilitent pas l'identification référentielle : relevant de ces « anaphores »<sup>1</sup> que Milner (1982) appelle « présuppositionnelles », elles supposent généralement, pour pouvoir être interprétées comme coréférentielles à une mention antérieure, que le lecteur dispose a priori des informations qu'elles contiennent. Ainsi, dans une séquence telle que *Donald Trump... Le mari de Melania...*, l'interprétation coréférentielle entre le nom propre et la description définie repose en grande partie sur nos connaissances préalables sur le référent, en l'occurrence ici le fait qu'on sache que Donald Trump est marié – au moment des faits relatés – à une femme prénommée Melania. Et, si le lecteur ne dispose pas de ces connaissances particulières sur le référent, l'emploi de telles descriptions définies complique considérablement l'identification référentielle, comparé à celui d'une expression véritablement anaphorique comme un pronom de troisième personne.

- 2 On trouvera en (1) un premier exemple dans lequel certains des choix référentiels opérés pour maintenir la référence à Jean-Luc Reichmann sont inattendus :

(1) Si **Jean-Luc Reichmann** fait partie des personnalités télévisées préférées des Français, c'est avant tout pour **sa** bonne humeur et **son** côté très jovial. Pourtant, **le présentateur des 12 Coups de Midi** fait aujourd'hui part de **sa** tristesse et de **sa** baisse de moral. Dans un premier temps, **le papa de six enfants** a dû faire face à la polémique grandissante au sujet d'une question jugée raciste, posée il y a quelques jours dans le célèbre programme. Un scandale lié à l'île de la Réunion et qui a donc fait réagir l'ancienne Miss France, Valérie Bègue.

La production s'étant expliquée, **Jean-Luc Reichmann** a décidé de passer à autre chose. Ce mercredi 28 octobre 2020, **il** a notamment souligné que l'humoriste Coluche aurait dû fêter son 76e anniversaire. Très nostalgique, **le papa de la belle Rosalie** a ainsi partagé sur **son** compte Instagram, une photo du célèbre humoriste mort le 19 juin 1986 des suites d'un tragique accident de moto. « *Coluche aurait eu 76 ans aujourd'hui... Il me manque* » a écrit **Jean-Luc Reichmann** en légende du cliché. (Public, 28/10/2020 ; <https://www.public.fr/News/Paix-a-son-ame-la-triste-publication-de-Jean-Luc-Reichmann-sur-Instagram-1656924>)

- 3 Les répétitions du nom propre et la première description définie complète (*le présentateur des 12 Coups de Midi*) semblent en accord avec les principes qui guident généralement de tels choix référentiels :

- 4 - nouveau paragraphe, nouveau segment thématique (cf. Schnedecker 1997) et accessibilité référentielle de Jean-Luc Reichmann atténuée par la mention de l'ancienne Miss France pour la première répétition du nom propre ;

- 5 - attribution du discours rapporté et là aussi relative atténuation de l'accessibilité référentielle de Jean-Luc Reichmann avec les références à Coluche pour la deuxième répétition du nom propre ;

- 6 - relation de contraste, marquée par *pourtant*, entre les traits de personnalité habituels de l'intéressé et ceux qu'il manifeste aujourd'hui, pour la première description définie complète.

- 7 Les deux autres descriptions définies, *le papa de six enfants*, *le papa de la belle Rosalie*, s'expliquent, elles, plus difficilement, puisqu'elles s'intègrent dans des énoncés qui paraissent en continuité avec les précédents (progression à thème constant avec des expressions qui réfèrent à Jean-Luc Reichmann en position de sujet et prédications en lien avec les précédentes), ce qui appellerait plutôt l'emploi de pronoms personnels. Et, surtout, elles ne semblent pas, contrairement à la première description définie complète (*le présentateur des 12 Coups de Midi*), avoir une quelconque pertinence dans le cadre de l'article, les faits relatés n'ayant pas de lien avec le statut familial de Jean-Luc Reichmann.

- 8 Prenons un autre exemple de ces emplois caractéristiques de la presse people :

(2) Alors que l'épidémie de coronavirus continue de faire des ravages en France, c'est vers les Etats-Unis que tous les regards étaient tournés ces derniers jours. Outre-Atlantique, les Américains ont élu leur 46ème président sur fond de scandale. Alors que **Joe Biden** a largement obtenu les 270 voix nécessaires à son élection, **le mari de Melania**, **lui**, s'est dit victime de fraude. Lors d'un discours prononcé à la Maison-Blanche, **il** avait même déclaré vouloir interrompre le décompte des voix. Une élection présidentielle que les journalistes de France 2 ont évidemment suivie de près. Ainsi, dans son 20 heures ce dimanche 8 novembre, Laurent Delahousse a ouvert son bulletin du jour sur la victoire **du mari de Jill Biden**. (Voici, 9/11/2020 ; <https://www.voici.fr/news-people/actu-people/20h-de-laurent-delahousse-une->

bourde-dans-un-reportage-sur-la-victoire-de-joe-biden-scandalise-les-  
telespectateurs-691162)

- 9 Cette fois, des expressions nominales s'imposent pour désigner le président américain élu et le président encore en fonction au moment des faits là où les descriptions définies *le mari de Melania* et *le mari de Jill Biden* sont utilisées, mais les expressions nominales choisies sont surprenantes : pourquoi en effet, dans un article qui n'est consacré ni à la vie personnelle de Joe Biden ni à celle de Donald Trump, trouve-t-on ces descriptions définies pour les désigner, avec, en outre, *le mari de Melania*<sup>2</sup> en première et unique mention nominale pour désigner Trump ? Trump serait-il ainsi réduit à son statut de mari et l'élection présidentielle américaine ne serait-elle qu'une compétition de maris ?
- 10 Nous commencerons par souligner combien les emplois de ces descriptions définies s'écartent des emplois ordinaires en rappelant, dans la section 1, différentes fonctions qui ont pu être attribuées aux expressions référentielles très spécifiées en général et aux descriptions définies en particulier. Nous évoquerons ensuite, dans la section 2, les risques que peut présenter l'emploi de certaines de ces descriptions définies pour la bonne interprétation référentielle, avant de tenter enfin de spécifier le rôle de ces descriptions définies apparemment incongrues, dans la section 3.

## 1. Emplois très spécifiés et emplois plus spécifiés que nécessaire

### 1.1. Pourquoi choisir une expression spécifiée ou très spécifiée ?

- 11 Les facteurs qui déterminent le choix d'une expression spécifiée de la façon la plus spectaculaire sont vraisemblablement la compétition référentielle et le changement de topique. Par exemple, l'étude de Clancy (1980) – menée dans le cadre des « Pear Stories » de Chafe – sur la répartition des expressions référentielles en anglais et en japonais<sup>3</sup> comptabilise 71% des syntagmes nominaux (désormais SN) coréférentiels en japonais et 92% des SN coréférentiels en anglais à des points d'interférence référentielle, lors de changements de référents.
- 12 Eviter l'ambiguïté référentielle et réguler l'alternance topicale semblent ainsi être les fonctions essentielles des expressions nominales en mention de reprise. Restent toutefois quelques cas qui ne se laissent décrire ni en termes de compétition ni en termes de saillance ou de topicalité ni en termes de distance (de la dernière mention du référent), pour reprendre trois des quatre facteurs d'accessibilité d'Ariel (1990), mais qui, en revanche, ne sont peut-être pas indifférents à son quatrième facteur, l'unité<sup>4</sup>. La rupture de l'unité (unité thématique, unité d'épisode, de paragraphe, de point de vue, forte cohésion propositionnelle...)<sup>5</sup> permet souvent d'expliquer pourquoi, alors que tous les autres facteurs sont réunis pour la reprise par un pronom personnel, on peut préférer utiliser un autre type d'expression référentielle, plus spécifié.
- 13 Mais ce facteur est singulier et son influence difficile à définir. D'une part, il n'échappe pas à une certaine circularité, le choix d'expressions très spécifiées apparaissant régulièrement, dans les travaux consacrés à ces questions, à la fois comme un effet du relâchement de la cohérence interpropositionnelle et comme un moyen d'exprimer ce relâchement. Telle expression référentielle est utilisée si les propositions sont moins conjointes<sup>6</sup> et les propositions sont moins conjointes si telle expression référentielle est

utilisée. Cette forme de réciprocité est d'ailleurs confirmée par certaines expériences de Vonk, Hustinx & Simons (1992), expériences à la fois en compréhension et en production de texte, qui montrent comment un changement thématique est susceptible d'affecter l'accessibilité d'un antécédent ou comment une expression « surspécifiée » (« overspecified », c'est-à-dire plus spécifiée que nécessaire pour l'identification référentielle) peut signaler une frontière thématique. D'autre part, ce facteur d'accessibilité n'est pas toujours très compatible avec la notion même d'accessibilité : comme le souligne Kleiber (2007 : 77), dans la mesure où certaines ruptures de l'unité ne sont pas manifestes au moment de l'apparition de l'expression référentielle (si, par exemple, il n'y a pas de connecteur contrastif ou de complément circonstanciel introduisant un nouveau cadre), on ne voit pas comment elles peuvent intervenir dans l'établissement du degré d'accessibilité du référent. L'accessibilité du référent est en effet celle qu'il présente au moment où apparaît l'expression référentielle. Or, ce n'est parfois qu'après l'occurrence de l'expression référentielle qu'on est conduit à percevoir un changement thématique ou une conjonction moins forte entre propositions<sup>7</sup>.

- 14 Ce facteur unité peut néanmoins être avancé pour expliquer le choix de la première description définie, *le présentateur des 12 Coups de Midi*, utilisée pour faire référence à Jean-Luc Reichmann dans l'exemple (1), celle-ci apparaissant après le connecteur contrastif *pourtant* :

(1) Si Jean-Luc Reichmann fait partie des personnalités télévisées préférées des Français, c'est avant tout pour sa bonne humeur et son côté très jovial. Pourtant, **le présentateur des 12 Coups de Midi** fait aujourd'hui part de sa tristesse et de sa baisse de moral. Dans un premier temps, **le papa de six enfants** a dû faire face à la polémique grandissante au sujet d'une question jugée raciste, posée il y a quelques jours dans le célèbre programme. Un scandale lié à l'île de la Réunion et qui a donc fait réagir l'ancienne Miss France, Valérie Bègue.

La production s'étant expliquée, Jean-Luc Reichmann a décidé de passer à autre chose. Ce mercredi 28 octobre 2020, il a notamment souligné que l'humoriste Coluche aurait dû fêter son 76e anniversaire. Très nostalgique, **le papa de la belle Rosalie** a ainsi partagé sur son compte Instagram, une photo du célèbre humoriste mort le 19 juin 1986 des suites d'un tragique accident de moto. « *Coluche aurait eu 76 ans aujourd'hui... Il me manque* » a écrit Jean-Luc Reichmann en légende du cliché.

- 15 L'emploi de cette description définie ne constitue ainsi pas un contre-exemple à la théorie de l'accessibilité, le changement d'unité explicité par *pourtant* diminuant l'accessibilité de la représentation de ce référent, malgré la proximité de la dernière mention, la faible compétition référentielle et la topicalité du référent (*i.e.* les trois autres facteurs). Les deux autres descriptions définies, *le papa de six enfants*, *le papa de la belle Rosalie*, et surtout la dernière, en revanche, s'expliquent plus difficilement dans le cadre de cette théorie : pas de rupture de continuité a priori ni même a posteriori<sup>8</sup>, et pas plus de changement topical ou de véritable compétition référentielle. Ces deux descriptions définies, plus spécifiées que nécessaire selon les différents facteurs d'accessibilité, représentent de véritables écarts.

## 1.2. Pourquoi choisir une expression plus spécifiée que nécessaire ?

- 16 Ariel (1990 : section 9.1) évoque elle-même des cas qui semblent constituer des contre-exemples à la théorie de l'accessibilité, des cas où, malgré un degré d'accessibilité donné, un locuteur choisit un marqueur associé à un plus faible ou, au contraire, à un plus fort degré d'accessibilité. Ce décalage entre la forme utilisée et l'accessibilité du

référent aurait pour fonction d'inciter l'interlocuteur à effectuer des inférences contextuelles supplémentaires et s'accompagnerait ainsi d'effets discursifs particuliers. L'emploi de marqueurs d'accessibilité plus faible, donc de formes surspécifiées, comme celles qui nous intéressent ici, peut être choisi afin de produire des effets d'insistance : souligner certaines propriétés intrinsèques du référent, comme le caractère égocentrique de Joe dans l'exemple (3), qu'Ariel reprend à Bolinger (1979 : 292), ou encore exprimer l'aversion voire le dégoût ressenti par la locutrice de (4) pour le repas du soir qui lui a réclamé tant de tâches :

(3) When **Joe** enters a conversation, **Joe** expects **Joe's** friends to listen to **Joe**. (exemple que Bolinger, commente ainsi : « we gather that Joe is just naturally self centered ».)

(4) After I prepared **our evening meal**, I cooked **our evening meal** and washed up after **our evening meal**. I didn't eat much of **our evening meal** because I was then sick of the sight of it. (D. Harpwood, *The Diary of a Happy Housewife*, Ariel 1990 : 200)

17 Ces effets d'insistance ne sont toutefois pas exclusivement liés à l'emploi de formes surspécifiées, ils sont aussi produits par la répétition de désignations identiques. Les choix référentiels opérés dans les articles de la presse people sont très différents de ce point de vue : les désignations nominales y sont extrêmement variées et elles apportent régulièrement des informations nouvelles sur les référents, des informations qui ne sont pas disponibles à partir du contexte antécédent.

18 Un autre exemple d'emploi surspécifié, proposé par Ariel (1990 : 202), se rapproche davantage des emplois qui nous intéressent ici, mais le contenu descriptif de l'expression surspécifiée (définie ou démonstrative) y est très différent :

(5) When **John** came home this afternoon, **the son of a bitch/this genius of a child you gave birth to** broke all the windows in the house. (Ariel 1990 : 202)

19 Dans la version description définie comme dans la version description démonstrative, c'est un nom de qualité (Milner 1978), un nom qui implique une évaluation subjective, *son of a bitch*, *genious*, qui est utilisé. Le choix d'un SN, là où un pronom aurait suffi, permet alors au locuteur de communiquer ses sentiments sur le référent, fonction que Scott (2020 : 80) associe à la description définie *the rascal* (avec là encore un nom de qualité) dans un exemple comparable à celui d'Ariel :

(6) John went into town for his lunch. **The rascal** was late back to the office. (Scott 2020 : 80)

20 La plupart des descriptions définies relevées dans la presse people utilisent au contraire des noms classifiants (*présentateur*, *papa*, *père*, *(ex)-mari*, *(ex)-compagne...*) et apportent ainsi des informations objectives sur le référent. Leur choix, malgré la présence occasionnelle de termes affectivement marqués comme *papa* en (1), ne peut donc s'expliquer par la fonction expressive que Scott (2020) attribue à la description définie de (6). La prochaine section déterminera si leur choix répond à d'autres fonctions pouvant être attachées aux descriptions nominales, définies ou démonstratives.

### 1.3. Pourquoi choisir une description définie ou démonstrative ?

21 L'utilisation d'une désignation nominale, en particulier là où un pronom suffirait, est généralement liée à l'intérêt de son contenu descriptif pour le prédicat de sa proposition d'occurrence. La surspécification – que l'information comprise dans la description nominale soit nouvelle ou non – soulignera le plus souvent un aspect du

référent qui permettra d'expliquer le contenu prédicatif de la proposition ou qui, au contraire, s'y opposera. Ces choix référentiels peuvent ainsi être justifiés par les relations de cohérence – relations de causalité ou de concession – que l'on sera conduit à établir entre la propriété, l'identité ou le statut attribué au référent par la désignation nominale, prédication « encapsulée » dans la proposition selon l'expression de Schnedecker (2006a et b), et le reste de la proposition. De nombreux exemples de ces relations de cohérence « sous-jacentes » (Baumer 2015 : 238) sont proposés par Lundquist (2006), Schnedecker (2006a : § 67 et 2006b : 53), Salles (2007), Kida (2019)<sup>9</sup> et surtout Baumer (2015), auquel nous empruntons les séquences (7)-(8) – relations causales sous-jacentes – et (9) – relation concessive sous-jacente – toutes issues de portraits journalistiques :

(7) [Le prince Harry] En juin 2003, **cet élève médiocre décroche péniblement son bac**, avec un B en arts plastiques et un D en géographie. (Baumer 2015 : 241 ; exemple qui permet l'inférence causale suivante : « C'est parce que Harry est un élève médiocre qu'il a décroché péniblement son bac », Baumer 2015 : 241-242)

(8) [Rupert Murdoch] **La peur paralyse même la famille royale, désarmée face à cet empereur dont les titres font leurs choux gras des frasques des héritiers**. (Baumer 2015 : 241 ; exemple qu'on pourrait gloser ainsi : « C'est parce que Rupert Murdoch est un empereur de la presse dont les titres font leurs choux gras des frasques des héritiers de la couronne royale que la famille royale elle-même est paralysée par la peur »)

(9) [Guy Cotten] **Le père du ciré jaune n'est pas homme des mers**. (Baumer 2015 : 243 ; exemple qu'on pourrait gloser de la manière suivante : « Bien qu'il soit le père du ciré jaune, il n'est pas homme des mers »).

- 22 Certaines descriptions, tel *l'ingénu militaire* pour désigner Armand de Montriveau alors que ce dernier a été mentionné juste avant, dans la même phrase, sous forme de pronom<sup>10</sup>, semblent même jouer sur ces deux relations de cohérence :

(10) Il arrivait impétueusement pour lui déclarer son amour, comme s'il s'agissait du premier coup de canon sur un champ de bataille. Pauvre écolier ! Il trouva sa vaporeuse sylphide enveloppée d'un peignoir de cachemire brun habilement bouillonné, languissamment couchée sur le divan d'un obscur boudoir. Madame de Langeais ne se leva même pas, elle ne montra que sa tête, dont les cheveux étaient en désordre, quoique retenus dans un voile. Puis d'une main qui, dans le clair-obscur produit par la tremblante lueur d'une seule bougie placée loin d'elle, parut aux yeux de Montriveau blanche comme une main de marbre, elle lui fit signe de s'asseoir, et lui dit d'une voix aussi douce que l'était la lueur : – Si ce n'eût pas été vous, monsieur le marquis, si c'eût été un ami avec lequel j'eusse pu agir sans façon, ou un indifférent qui m'eût légèrement intéressée, je vous aurais renvoyé. Vous me voyez affreusement souffrante.

Armand se dit en lui-même : – Je vais m'en aller.

– Mais, reprit-elle en lui lançant un regard dont **l'ingénu militaire** attribua le feu à la fièvre, je ne sais si c'est un pressentiment de votre bonne visite à l'empressement de laquelle je suis on ne peut pas plus sensible, depuis un instant je sentais ma tête se dégager de ses vapeurs. (Balzac, *La duchesse de Langeais*, chapitre II)

- 23 *Ingénu* (après avoir été qualifié de *pauvre écolier*), parce qu'il attribue le feu du regard de la duchesse de Langeais à la fièvre, et incapable de soupçonner les stratégies de la duchesse bien que *militaire*, prêt à *lui déclarer son amour, comme s'il s'agissait du premier coup de canon sur un champ de bataille*.
- 24 Baumer (2015 : 246) estime peu heureux, voire déviants, les exemples dans lesquels aucun lien de ce type ne peut être reconstruit ; il n'en relève aucun dans son corpus composé de 60 portraits journalistiques (30 en français, 30 en anglais, extraits de



journaux et de magazines ou de leur site Internet), mais en reprend un à Schnedecker (2006a : 3) :

(11) Daniel Libeskind  
Bâtitteur d'espoir

Fils d'immigrés juifs polonais, cet architecte a remporté le concours pour la reconstruction du World Trade Center. Né en Pologne après la Seconde Guerre Mondiale, Daniel Libeskind y a vécu l'antisémitisme du régime communiste après que ses parents avaient subi celui des nazis. Sa famille a rapidement émigré en Israël, où elle s'est vite lassée de la vie dans les kibboutzim avant de partir pour les États Unis. De quoi donner le goût du nomadisme – avec quatorze déménagements en trente-cinq ans ! – à **ce virtuose de l'accordéon** ! (TV Hebdo, 2005 ; Schnedecker 2006a : 3, repris par Baumer 2015 : 246).

- 25 Pourquoi, en effet, souligner tel ou tel aspect du référent si celui-là n'a aucun rapport avec ce qu'on en prédique ? « On peut penser, écrit Baumer (2015 : 246), que le journaliste n'a conservé du fonctionnement de l'AN [anaphore nominale] démonstrative que la fonction – assez commode – de condensation de l'information (prédications imbriquées qui garantissent une excellente économie linguistique) ».
- 26 Ces emplois « déviants » sont néanmoins extrêmement fréquents dans la presse people sur Internet. Les statuts familiaux qu'expriment les descriptions définies *le papa de six enfants*, *le papa de la belle Rosalie*, *le mari de Melania*, *le mari de Jill Biden* des exemples (1) et (2) n'ont pas de lien avec le propos des articles. Et ces descriptions définies ne présentent même pas toujours l'intérêt de livrer des informations supplémentaires sur les référents et de contribuer ainsi à en élaborer le portrait de manière « condensée » (pour paraphraser Baumer) : *le mari de Melania*, en (2), ne donne pas une information supplémentaire sur le référent, c'est le seul SN utilisé pour référer à Donald Trump.
- 27 En outre, l'intérêt de livrer de telles informations, secondaires, sans lien direct avec le propos, paraît limité comparé au risque référentiel encouru : certaines de ces descriptions définies présentent en effet, contrairement à la description démonstrative de l'exemple (11), un risque important de malentendu référentiel.

## 2. Descriptions définies et risque d'interprétation disjointe

- 28 Les descriptions définies des exemples (1) et (2) manifestent toutes un certain degré d'autonomie référentielle qui peut rendre l'interprétation coréférentielle avec une expression antérieure compliquée. Elles ne s'interprètent pas nécessairement comme des formes de reprise (d'ailleurs l'une d'entre elles, *le mari de Melania*, ne constitue pas une reprise d'un référent déjà mentionné dans l'article), elles ne comportent pas l'instruction « to interpret me, see elsewhere » (Rochester et Martin, 1977 : 245-246 ; « elsewhere » = ailleurs dans le contexte linguistique ou situationnel) qui caractérise les expressions incomplètes. Rien ne garantit, par exemple, l'interprétation coréférentielle entre la description définie complète *le député UDF de la Mayenne* et le nom propre (fictif) *François Baudaire* dans la séquence (12a) proposée par Lundquist (1988) – exemple d'anaphore présuppositionnelle au sens de Milner (1982) – alors que cette même interprétation s'établira tout naturellement dans les séquences (12b-c), qui utilisent des expressions incomplètes :

(12) a. **François Baudaire** a obtenu 10000 voix. **Le député UDF de la Mayenne** aura la vie dure à l'Assemblée.

b. **François Baudaire** a obtenu 10000 voix. **Il** aura la vie dure à l'Assemblée.

c. **François Baudaire** a obtenu 10000 voix. **Ce député** aura la vie dure à l'Assemblée.

- 29 L'exemple (12a) est extrait d'une expérience dans laquelle Lundquist (1988), après avoir soumis des séquences de deux phrases « (Phrase 1) Nom propre... (Phrase 2) Description définie complète », sans opérateurs argumentatifs particuliers et avec des noms propres fictifs, à des interprétants, observe que ces derniers hésitent de façon presque égale entre une interprétation coréférentielle et une interprétation non coréférentielle.
- 30 Les résultats de l'expérience menée par Lundquist confirment ainsi l'importance, soulignée par Milner (1982), de disposer a priori de connaissances particulières – « d'information objective et particulière, disons de présupposition », écrit Milner (1982 : 21) – sur les référents pour l'interprétation de telles descriptions définies. Autrement dit, lorsqu'un locuteur utilise de telles descriptions définies comme formes de reprises, il suppose généralement que les informations comprises dans ces descriptions font partie des connaissances de ses auditeurs/lecteurs. Si ces derniers ne disposent pas de ces connaissances précises sur les référents, la coréférence n'est pas forcément garantie.
- 31 Certains éléments du contexte peuvent toutefois guider une telle interprétation coréférentielle, indépendamment de toute connaissance particulière sur les référents (cf. Salles 2011). La simple présence d'un opérateur argumentatif (*à peine, presque, plus de, etc.*) dans le premier énoncé de (12a) pourrait même suffire (cf. Lundquist 1988) :
- (13) **François Baudaire**<sub>i</sub> a obtenu à peine 10000 voix. **Le député UDF de la Mayenne**<sub>i</sub> aura la vie dure à l'Assemblée.
- 32 L'orientation argumentative négative que confère *à peine* à l'énoncé dans lequel il est inséré et la relation cause/conséquence que, à défaut d'informations contraire, on établit entre les deux énoncés, conduisent à interpréter la description définie complète *le député UDF de la Mayenne* dans le second énoncé, lui aussi orienté négativement, comme coréférentiel au nom propre François Baudaire (« François Baudaire a obtenu à peine 1000 voix donc il aura la vie dure à l'Assemblée »). Si, au contraire, les orientations argumentatives des deux énoncés s'opposaient comme en (14a-b), cette même description définie serait interprétée comme référant à un autre individu (« François Baudaire a obtenu à peine 1000 voix/fait un mauvais score au premier tour donc l'un de ses adversaires a toutes les chances de gagner ») :
- (14) a. **François Baudaire**<sub>i</sub> a obtenu à peine 10000 voix au premier tour. **Le député UDF de la Mayenne**<sub>j</sub> a toutes les chances de gagner.  
 b. **François Baudaire**<sub>i</sub> a fait un mauvais score au premier tour. **Le député UDF de la Mayenne**<sub>j</sub> a toutes les chances de gagner.
- 33 Cette même relation cause/conséquence ne suffit en revanche pas à garantir l'interprétation référentielle de cette même description définie en (12a), le premier énoncé n'étant a priori ni orienté négativement ni orienté positivement. En l'absence d'un contexte plus large qui pourrait conférer, même a posteriori, une orientation positive ou négative au premier énoncé, il est finalement impossible d'interpréter cette relation cause/conséquence, c'est-à-dire de décider si le score obtenu par François Baudaire est si faible qu'il aura la vie dure à l'Assemblée ou si, au contraire, il est si important qu'un autre individu aura la vie dure à l'Assemblée.
- 34 Les descriptions définies utilisées dans la presse people sur Internet apparaissent évidemment dans des contextes plus larges que (12a), qui procurent le plus souvent les

informations suffisantes pour résoudre leur interprétation référentielle. Néanmoins, lorsque l'on ne dispose pas de certaines connaissances précises sur les référents, cette résolution référentielle se révèle souvent bien plus coûteuse que celle d'autres expressions. La coréférence, par exemple, n'est pas si facile à établir entre *le mari de Dominique* et *Philippe Etchebest* en (15) ou entre *la compagne de Raphaël Glucksman* et *Léa Salamé* en (16), lorsqu'on ne sait pas déjà que Philippe Etchebest est marié à une personne nommée Dominique ou que Léa Salamé est la compagne de Raphaël Glucksman :

(15) Se retrouver dans un concours culinaire n'est déjà pas une mince affaire mais alors quand il faut affronter le caractère bien trempé de Philippe Etchebest en plus, il faut avoir le cœur bien accroché. Cette expérience, Emeric l'a vécue ce jeudi 12 novembre. Le chef d'entreprise dans le nautisme, désireux d'entamer un nouveau parcours professionnel par « passion », était venu présenter un plat à base de poisson à l'imposant concurrent d'Hélène Darroze, Michel Sarran et Paul Pairet. Mais comme tous les candidats, Emeric a eu la possibilité d'être accompagné par des proches pour surmonter cette épreuve. C'est sur son épouse Céline et leur fille de 7 ans Andréa que son choix s'est porté. Si la maman s'est fait [sic] discrète, Andréa était loin de se laisser démonter par les gros yeux de Philippe Etchebest. C'est donc tout naturellement que le mari de Dominique s'est tourné vers elle pour tenter d'en savoir plus sur son papa candidat. Et il n'a pas été déçu du voyage. (Voici, 13/11/2020 ; <https://www.voici.fr/news-people/actu-people/video-objectif-top-chef-une-fillette-de-7-ans-ruine-les-espoirs-de-son-pere-devant-philippe-etchebest-691374>)

(16) Ce samedi 14 novembre, Laurent Ruquier présentait un nouveau numéro d'*On est presque en direct* et au cours de l'émission, des tensions sont apparues entre Roselyne Bachelot et Léa Salamé au sujet de l'ouverture des librairies. « *Comment vous arrivez à porter ces décisions alors que fondamentalement, ça vous brutaliser [sic]? Vous n'êtes pas d'accord avec la fermeture des librairies. On le sait...* », a lâché Léa Salamé avant d'être interrompue par la principale intéressée.

« Je suis confrontée à des choses extrêmement brutales ! » [intertitre]

« Je suis comme tous les Français, c'est à dire que je suis confrontée à des choses extrêmement brutales, extrêmement dures, qui me font de la peine. J'essaie de faire en sorte que la santé des Français l'emporte. J'admet [sic] très bien qu'on ait mis la santé des Français au dessus de tout. Je suis persuadée que la culture ne meurt pas », a répondu Roselyne Bachelot. « Ils souffrent ! Nous on a de la chance d'être invités ce soir mais moi je pense à tous les auteurs qui depuis quinze jours ne vendent plus rien ! », lui a répondu **la compagne de Raphaël Glucksmann**. « Vous pensez que je n'y pense pas ? Vous pensez que vous êtes détentrice de la bienveillance et de l'empathie ? Qu'est ce que vous croyez que je fais moi ? », s'est emportée la ministre. (Télé-Loisirs, 15/11/2020 ; <https://www.programme-tv.net/news/tv/264787-on-est-presque-en-direct-roselyne-bachelot-semble-face-a-lea-salame-vous-pensez-que-vous-etes-detentrices-de-la-bienveillance-video/>)

- 35 Certes, la relation de cause à conséquence qu'on est invité (cf. *donc*) à établir entre l'aplomb d'Andréa face au terrible Philippe Etchebest et le fait que ce dernier choisisse de s'adresser à elle (plutôt qu'à sa mère, plus discrète) pour en savoir plus sur son père, permet de comprendre que *le mari de Dominique* désigne bien Philippe Etchebest en (15) ; certes, encore, le contenu de l'incise de discours rapporté dans laquelle apparaît la description définie *la compagne de Raphaël Glucksman* permet de comprendre que c'est bien Léa Salamé qui répond à Roselyne Bachelot en (16). Mais pourquoi compliquer ainsi l'élucidation référentielle ? Pourquoi ne pas utiliser des formes – par exemple, le démonstratif *ce dernier* en (15) et le nom propre répété en (16) – qui garantiraient plus facilement et plus clairement l'interprétation coréférentielle ?

- 36 Et dans l'article suivant, consacré à une altercation entre Benjamin Castaldi et Sylvie Ortega, pourquoi ajouter de la confusion à un texte que la profusion de référents en lien avec le propos rendrait déjà confus, en multipliant, dans les descriptions définies, les mentions de référents sans lien avec le propos ?

(17) La tension était vive sur le plateau de Touche pas à mon poste, ce mardi 2 mars. Invitée à réagir aux accusations de Loana, qui affirme qu'elle lui aurait volé ses bijoux, Sylvie Ortega Munos a fait l'objet d'une vive altercation avec le chroniqueur Benjamin Castaldi. Quelques jours plus tôt, il l'avait accusée d'avoir mené Ludovic Chancel à sa perte. Cette fois-ci, il n'a pas hésité à en rajouter une couche, en déclarant qu'elle n'avait jamais été mariée au fils de Sheila, contrairement à ce qu'elle a toujours prétendu. « Vous dites n'importe quoi ! Vous êtes une mythomane caractérisée ! Vous n'avez jamais été mariée avec Ludovic Chancel », lui a reproché le papa de Julien, Simon, Enzo et Gabriel. Des allégations qui ont fait sortir de ses gonds la principale intéressée, laquelle a choisi de lui répondre sur les réseaux sociaux. « Incroyable !!! Pardonnez-nous de ne pas vous avoir convié à notre mariage », a-t-elle ironisé dans sa story Instagram, avant de s'attaquer personnellement au mari d'Aurore.

Sylvie Ortega Munos sort les griffes face à Benjamin Castaldi [intertitre]

Fortement agacée de devoir se justifier sur ses relations avec Ludovic Chancel, Sylvie Ortega Munos a souhaité rendre la pareille au chroniqueur en l'attaquant sur Yves Montand. Chanteur à la renommée [sic] mondiale, ce dernier avait épousé Simone Signoret, la grand-mère du chroniqueur. Il avait également adopté la fille de cette dernière, Catherine Allégret, qui n'est autre que la mère de Benjamin Castaldi. C'est pourquoi l'acolyte de Cyril Hanouna l'a toujours évoqué comme son grand-père.

Sauf que cela ne convient visiblement pas à l'ancienne amie de Loana. « Arrêtez de dire qu'Yves Montand est votre grand-père ! Vous n'avez aucun lien de sang ! Là on ne peut que le confirmer, ne vous en déplaît, Yves Montand n'est pas votre grand-père », l'a-t-elle nargué. Un commentaire qui fera sûrement fulminer l'ex-mari de Flavie Flament, lequel a tout récemment sorti un livre sur le couple formé par Simone Signoret et Yves Montand, Je vous ai tant aimés... (Voici, 03/03/2021 ; <https://www.voici.fr/news-people/actu-people/photo-sylvie-ortega-attaque-benjamin-castaldi-sur-yves-montand-698463>)

- 37 Benjamin Castaldi, après avoir été introduit sous la forme le chroniqueur Benjamin Castaldi, sera tour à tour présenté comme le papa de Julien, Simon, Enzo et Gabriel / le mari d'Aurore / l'acolyte de Cyril Hanouna / l'ex-mari de Flavie Flament, avec une accumulation de noms propres désignant des individus (Julien, Simon, Enzo, Gabriel, Aurore, Cyril Hanouna, Flavie Flament) dont il ne sera jamais question dans l'article<sup>11</sup>.
- 38 La confusion référentielle est produite non seulement par la difficulté qui peut être liée à l'interprétation d'une « anaphore présuppositionnelle », mais aussi par la multiplication de référents apparemment inutiles, qui font l'objet d'une mention unique, sous la forme d'un nom propre dans le syntagme prépositionnel d'une description définie. C'est le cas des référents désignés par les noms propres Julien, Simon, Enzo, Gabriel, Aurore, Cyril Hanouna, Flavie Flament en (17), Melania, Jill Biden en (2), Dominique en (15), Raphaël Glucksman en (16)...

### 3. Indiscrétions et hyperliens

- 39 Ces emplois référentiels contreviennent aux règles de concision et de clarté associées à l'écriture journalistique. De manière plus générale, ils semblent transgresser la plupart des maximes de Grice (1975), puisqu'ils comprennent fréquemment plus d'information

que nécessaire pour la bonne identification du référent (deuxième maxime de quantité), que ces informations ne semblent pas à propos (maxime de relation) et qu'elles ne contribuent pas, bien au contraire, à la clarté du propos (maxime de manière), sans qu'on puisse y associer quelque implicature que ce soit.

- 40 Certains lecteurs de *Voici*, *Gala*, etc. disposent sûrement des codes pour trouver facilement le bon référent associé à ces emplois « présuppositionnels » (au sens de Milner 1982), mais, comme il est peu probable que la presse people souhaite limiter son audience aux seuls lecteurs maîtrisant ces codes, on ne peut expliquer la fréquence de ces descriptions définies par l'effet de proximité qu'elles permettent d'instaurer avec le lecteur qui sait qui est le mari, l'ex-mari ou le compagnon de telle ou telle personnalité.
- 41 L'effet de proximité voire d'intimité<sup>12</sup> concerne cependant aussi les référents eux-mêmes, dont la vie privée, qu'on la connaisse bien ou non, est le sujet central de la presse people. Et les présidents des Etats-Unis sont traités avec la même familiarité, pour ne pas dire désinvolture, que n'importe quelle personnalité du petit écran. Ces descriptions définies constituent bien, finalement, un moyen de condenser une forme d'information, mais il ne s'agit pas d'une information supplémentaire contribuant à élaborer le portrait d'une personnalité comme c'était le cas de la description démonstrative de (11) analysée par Baumer (2015)<sup>13</sup>, car, d'une part, on l'a déjà noté, la description définie peut constituer la seule mention du référent et, d'autre part, l'information peut être déjà connue (et, pour la bonne interprétation de l'anaphore présuppositionnelle, il serait préférable qu'elle le soit effectivement). L'information en question, indiscreète, contribue, bien qu'elle semble inutile dans le cadre de l'anecdote relatée, au commérage caractéristique de la presse people. Le commérage s'étend aux désignations et ces descriptions définies constituent une manière de condenser des potins. Et surtout, ces descriptions définies indiscreètes permettent de rediriger le lecteur vers d'autres indiscretions. Par exemple, dans un article intitulé « François Hollande : son oubli qui met Anne-Elisabeth Lemoine dans l'embarras »<sup>14</sup>, consacré à l'impair de François Hollande oubliant le nom de « monsieur déconfinement » alors que celui-ci, Jean Catex, est depuis devenu premier ministre, la description définie le compagnon de Julie Gayet permet de rediriger le lecteur vers un article intitulé « François Hollande – Julie Gayet : ce qui est arrivé au photographe qui a révélé leur liaison » et la description définie le père de Thomas Hollande redirige le lecteur vers un article intitulé « Emilie Broussouloux : la femme de Thomas Hollande se dévoile en maillot de bain » ! Le référent désigné par le nom propre présent dans la description définie n'a pas besoin d'être notoire, pourvu qu'il autorise un lien hypertexte : la description définie l'époux de Micheline Roquebrune, utilisée pour désigner Sean Connery, dans un article exclusivement consacré à la carrière cinématographique de celui-ci<sup>15</sup>, redirigera ainsi le lecteur vers un article intitulé « Mort de Sean Connery : qui est Micheline Roquebrune, le grand amour de sa vie ? ».
- 42 En revanche, aucun lien n'est associé aux descriptions définies le papa de six enfants, le papa de la belle Rosalie, le mari de Dominique, la compagne de Raphaël Glucksman, utilisées pour référer à Jean-Luc Reichmann (1), Philippe Etchebest (15) ou Léa Salamé (16). On peut penser que les rédacteurs des articles multiplient a priori ces descriptions définies pour laisser ensuite la possibilité d'introduire tel ou tel lien aux rédacteurs chargés de la mise en page, des soulignements<sup>16</sup> et des hyperliens et que l'étape de révision, qui, après la mise en page, pourrait supprimer les descriptions définies finalement inutiles (sur ce point, cf. Scott 2020 : 87), est négligée.

43 L'hypertexte devient l'impératif, au prix de la clarté référentielle et de l'apparente pertinence des choix référentiels opérés. La pertinence de ces choix référentiels n'est plus interne au texte, elle dépend du lien à un autre texte<sup>17</sup> et suppose une lecture fragmentée, « délinéarisée » (Paveau 2016), surfant d'un article à un autre et encore à un autre, de liens en liens dans une boucle interne au site, puisque la redirection se fait toujours vers des articles du même site, ou, au moins, une lecture interrompue par des clics sur les éléments soulignés pour savoir quels autres commérages sont susceptibles de nous intéresser tout autant voire davantage. Les descriptions définies sont transformées en outils de redirection ; la construction référentielle est bouleversée : ces choix référentiels ne s'expliquent ni par une volonté de faciliter l'interprétation référentielle, ni par le souhait de souligner une caractéristique du référent importante ou éclairante dans le cadre de l'article, ni encore par le désir de communiquer ses sentiments sur le référent. Certes, quelques-unes de ces descriptions définies permettent sans doute de communiquer des informations supplémentaires sur les référents, d'autres, utilisant des termes affectivement marqués (cf. papa), permettent de créer une sorte d'intimité avec le référent, mais la plupart se révèlent inutiles, voire, et cela malgré la diversité des mentions nominales, redondantes. Dans l'article suivant, par exemple, les désignations nominales de Sean Connery – l'illustre acteur anglais (sic), l'acteur écossais, la star, la vedette de cinéma, le comédien – sont variées, mais, quand elles ne sont pas contradictoires (cf. l'illustre acteur anglais et l'acteur écossais ; anglais a sans doute été confondu avec britannique), très redondantes. Elles ne constituent donc en rien un moyen d'enrichir le portait du référent :

(18) Mort de Sean Connery : l'illustre acteur anglais « en avait marre » de son rôle de James Bond « plus jamais »

Sean Connery, qui est mort ce samedi 31 octobre, était connu pour son rôle dans différents volets de James Bond. Pourtant, l'acteur écossais s'était promis à plusieurs reprises de ne « plus jamais » incarner l'agent 007...

C'est un grand nom du cinéma qui nous a quittés. Ce samedi 31 octobre, Sean Connery est mort, a indiqué la BBC. L'acteur écossais qui était âgé de 90 ans a marqué le septième art. Visage emblématique du grand écran, il est le premier à avoir interprété le rôle de l'agent 007 au cinéma, dans James Bond 007 contre Dr No, réalisé par Terence Young en 1962. Il a ensuite enchaîné les volets, avec Bons baisers de Russie (1963), Goldfinger (1964), Opération Tonnerre (1965), et On ne vit que deux fois (1967). C'est après ce film signé Lewis Gilbert que la star s'est mise à « détester » James Bond, révèle Le Monde. La vedette de cinéma ne voulait plus être associée uniquement au personnage créé par Ian Fleming. Sean Connery a fini par se lasser des prouesses du héros, et trouver les scénarios trop répétitifs.

Pourtant, trois ans après Au service secret de sa Majesté, dans lequel James Bond était incarné par George Lazenby, Sean Connery, rappelé par les producteurs, a accepté de tourner dans Les diamants sont éternels, en 1971. À la clé : 1,25 million de dollars, un pourcentage sur les recettes, et la production du film de son choix par les Artistes associés, précise Le Monde. Le comédien a alors prêté ses traits au sergent Johnson, dans The Offence, en 1972. Le deuxième long-métrage auquel il pensait n'a malheureusement jamais vu le jour. Un an plus tard, Sean Connery a refusé de rejoindre le casting de Vivre ou laisser mourir, malgré une proposition alléchante de 5 millions de dollars de prime. C'est Roger Moore qui s'est glissé dans la peau de l'agent secret. L'époux de Micheline Roquebrune a finalement joué dans le non-officiel Jamais plus jamais, en 1983. Un remake d'Opération Tonnerre qui porte bien son nom. « Plus jamais », c'est ce qu'avait répondu Sean Connery aux Artistes associés après Les diamants sont éternels, douze ans auparavant.

Une brillante carrière [Intertitre]

Outre James Bond, Sean Connery a été à l'affiche de nombreux films, tels que Pas de



printemps pour Marnie (1964), Le crime de l'Orient Express (1974), L'homme qui voulut être roi (1975), Un pont trop loin (1977), Le Nom de la rose (1986), Highlander (1986), Les Incorruptibles (1987), ou encore Indiana Jones et la Dernière Croisade (1989). Un parcours mythique. (Gala, 31/10/2020 ; [https://www.gala.fr/l\\_actu/news\\_de\\_stars/mort-de-sean-connery-lillustre-acteur-anglais-en-avait-marre-de-son-role-de-james-bond\\_457390](https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/mort-de-sean-connery-lillustre-acteur-anglais-en-avait-marre-de-son-role-de-james-bond_457390))

- 44 Si la diversité de certaines désignations nominales peut s'expliquer par la nécessité d'offrir des places à des hyperliens, eux aussi diversifiés, on comprend en revanche difficilement le rôle d'une multiplication de désignations synonymiques (acteur/comédien, illustre acteur/star/vedette de cinéma), des désignations qui, en outre, se révèlent parfois peu judicieuses pour la suite de la construction référentielle<sup>18</sup>.
- 45 La multiplication et la diversité des désignations nominales, dont on peut sans doute expliquer l'origine par les hyperliens potentiels, sont devenues irréfrenables et peuvent être considérées comme une marque, pour ne pas dire une manie, de ce type de presse. Ces articles se caractérisent en effet par un « coefficient de stabilité » (Perret 2000) extrêmement faible. Le concept de coefficient de stabilité, souvent repris dans les études sur les chaînes de référence (cf. en particulier le numéro 195 de Langages dirigé par Landragin et Schnedecker en 2014, le numéro 195 de Langue française dirigé par Schnedecker, Glikman et Landragin en 2017 et Schnedecker 2021), est introduit par Perret (2000) pour comparer la variation des désignations nominales dans les textes. Perret (2000 : 17) l'établit ainsi :
- « coefficient de stabilité, obtenu en divisant, pour un référent donné (un personnage), le nombre total d'anaphores nominales<sup>19</sup> par le nombre de désignations différentes. (Par exemple, dans la Mélusine de Jean d'Arras, pour la désignation de l'héroïne on rencontre 164 anaphores nominales, et 17 désignations différentes<sup>20</sup> ; le coefficient de stabilité est donc  $164/17=9,64$ ). »
- 46 Dans nos exemples, le coefficient de stabilité des référents principaux est, si l'on exclut les expressions référentielles de la titraille (titres, sous-titres, intertitres), toujours inférieur à 2, parfois très proche du coefficient minimal, 1 : par exemple, on calcule un coefficient de 1,14 pour la désignation nominale de Benjamin Castaldi en (17) (8 mentions nominales, 7 désignations différentes), 1,33 pour celle de Philippe Etchebest en (15) (4 mentions nominales, 3 désignations différentes), 1,8 pour celle de Sean Connery en (18) (11 mentions nominales, 6 désignations différentes)<sup>21</sup>. Et ce sont uniquement les répétitions des noms propres qui confèrent un petit peu de stabilité référentielle, les autres désignations nominales étant toutes différentes.
- 47 Une très grande stabilité produirait sans doute un effet de monotonie peu approprié à ce type de presse, dont la finalité n'est pas seulement d'informer, mais de divertir. L'excès inverse, toutefois, produit une véritable instabilité qui compromet l'équilibre de la construction référentielle, les textes devenant souvent référentiellement confus. Cette instabilité ne se retrouve ni dans la presse généraliste sur Internet ni dans la presse people « papier » (ou numérique sur abonnement, avec reproduction des articles « papier »). Les articles de la première pourront introduire quelques hyperliens, mais ne bouleverseront pas la construction référentielle pour cela ; les articles de la seconde utiliseront quelques descriptions définies, parfois indiscretes comme dans les articles en accès libre sur Internet, mais de manière bien plus limitée.<sup>22</sup>.

## Conclusion

- 48 Le choix de la plupart des descriptions définies utilisées dans la presse people sur Internet n'est déterminé ni par le degré d'accessibilité de la représentation du référent, ni par les fonctions discursives qu'on attribue habituellement aux expressions surspécifiées en général ou aux descriptions définies, en particulier. Ces descriptions définies donnent des informations sur le référent qui n'ont pas de véritable lien avec le propos de l'article et des informations qu'il est souvent préférable de déjà connaître pour savoir à qui elles réfèrent. Les informations qu'elles fournissent sont souvent indiscretes, liées à la vie intime (relations familiales, amicales ou amoureuses) du référent, principal sujet de la presse people. Ces descriptions définies condensent en quelque sorte ce qui définit la presse people, les indiscretions, les commérages. Il n'est donc pas étonnant de les trouver déjà dans la presse people papier, où, toutefois, elles apparaissent en nombre limité sans compromettre la clarté référentielle comme cela peut être le cas dans les articles gratuits en ligne. Dans ces derniers, elles acquièrent une nouvelle fonction discursive, propre au support numérique : elles ne sont pas choisies par le rédacteur pour guider l'interprétation référentielle du lecteur, mais pour l'entraîner – lorsque des hyperliens y sont associés – vers d'autres informations sur le référent ou sur un autre référent, vers d'autres textes. Elles constituent alors un double vecteur d'indiscretions, par leur contenu même et par leur hyperlien.
- 49 Il importe peu, semble-t-il, que certaines de ces descriptions définies se retrouvent orphelines, c'est-à-dire dépourvues d'hyperlien. L'essentiel est de multiplier a priori les possibilités. Il importe peu, semble-t-il aussi, que la continuité référentielle en soit altérée et qu'une lecture linéaire suivie devienne parfois difficile. C'est un autre mode de lecture qui est privilégié et qu'on tente même d'imposer : une lecture segmentée, délinéarisée, désordonnée. Et ces descriptions définies, qui seraient incongrues dans un autre type de texte, deviennent des outils de « captation du lecteur » (Silletti 2016)<sup>23</sup>.

### Références des exemples extraits de la presse people

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Adam, J.-M. (2018), *Le paragraphe : entre phrases et texte*, Malakoff, Armand Colin.
- Apothéloz, D. (1990), « The Development of Cohesion in Writing : Preliminary Research on Anaphoric Procedures and Thematic Planning in Texts by Children », *Literacy Acquisition*, M. Spoelders (éd.), Lier, J. Van In, 53-70.
- Ariel, M. (1990), *Accessing Noun-Phrase Antecedents*, London/New York, Routledge.
- Ariel, M. (1996), « Referring Expressions and the +/- Coreference Distinction », *Reference and Referent Accessibility*, T. Fretheim & J.K. Gundel (éd.), Amsterdam, John Benjamins, 13-33.
- Baumer, E. (2015), *Noms propres et anaphores nominales en anglais et en français : étude comparée des chaînes de référence*, Paris, L'Harmattan.



- Bolinger, D. (1979), « Pronouns in Discourse », *Syntax and Semantics*, vol.12, *Discourse and Syntax*, Givon T. (éd.), New York, Academic Press, 289-309.
- Clancy, P. (1980), « Referential Choice in English and Japanese Narrative Discourse », *The Pear Stories. Cognitive, Cultural, and Linguistic Aspects of Narrative Production*, W. Chafe (éd.), Norwood, New Jersey, Ablex Publishing Corporation, 127-202.
- Fox, B. (1987), *Discourse structure and anaphora*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Grice, H.P. (1975), « Logic and Conversation », *Syntax and Semantics*, vol.3, *Speech Acts*, P. Cole & J.L. Morgan (éd.), New York, Academic Press, 41-58 (traduction française 1979, « Logique et conversation », *Communications*, 30, 57-72).
- Hinds, J. (1977), « Paragraph Structure and Pronominalization », *Papers in linguistics*, 10, 1-2, 77-99.
- Kida, K. (2019), « L'argumentation et les descriptions définies », *Discours*, 25, en ligne : <https://doi.org/10.4000/discours.10462>.
- Kleiber, G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris, Klincksieck.
- Kleiber, G. (1990), « Article défini et démonstratif : Approche sémantique versus approche cognitive (une réponse à Walter de Mulder) », *L'anaphore et ses domaines, Recherches linguistiques XIV*, G. Kleiber et J.-E. Tyvaert (éd.), Paris, Klincksieck, 199-227.
- Kleiber, G. (2007), « Anaphore(s), théorie de l'Accessibilité et pronoms », *Comparing Anaphors*, I. Korzen & L. Lundquist (éd.), *Copenhagen Studies in Language*, 75-91.
- Landragin, F. et Schnedecker, C. (2014), *Les chaînes de référence, Langages*, 195.
- Li, C. N. & Thompson, S.A. (1979), « Third-Person Pronouns and Zero-Anaphora in Chinese Discourse », *Syntax and Semantics*, 12, J.P. Kimball (éd.), New York, Academic Press, 311-335.
- Lundquist, L. (1988), « Différents types d'inférences mis en œuvre dans la résolution de l'ambiguïté référentielle », *Psychologie française*, 33, 4, 289-294.
- Lundquist, L. (2006), « Lexical Anaphors, Information Packing, and Grammaticalisation of Textual Relations », *Grammatica, Festschrift in honour of Michael Herslund*, Nølke H., Baron I., Korzen H., Korzen I., Müller H.H. (éd.), New York, Peter Lang, 311-323.
- Milner, J.-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Le Seuil.
- Milner, J.-C. (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris, Le Seuil.
- Neveu, F. (2000), « De la syntaxe à l'image textuelle - Ponctuation et niveaux d'analyse linguistique », *La Licorne*, 52, 201-215, en ligne (2014) : <https://licorne.edel.univ-poitiers.fr/licorne/index.php?id=5688.#ftn14>.
- Paveau, M.-A. (2016), « Des discours et des liens. Hypertextualité, technodiscursivité, écriture », *Semen*, 42, en ligne : <https://doi.org/10.4000/semen.10609>.
- Perret, M. (2000), « Quelques remarques sur l'anaphore nominale aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », *L'information grammaticale*, 87, 17-23.
- Rochester, S.R. et Martin, J.R. (1977), « The Art of Referring : The Speaker's Use of Noun Phrases to Instruct the Listener », *Discourse Production and Comprehension*, R. Freedle (éd.), Norwood, Ablex, 245-269.
- Salles, M. (2007), « Choix référentiel et relations de cohérence intrapropositionnelles », *Verbum*, XXIX, 3-4, 377-389.

- Salles, M. (2011), « Que présuppose l'anaphore dite présuppositionnelle ? Sur la coréférenciation des expressions nominales complètes », *Journal of French Language Studies*, 21, 2, 191-208.
- Schneedecker, C. (1997), *Nom propre et chaînes de référence*, Paris, Klincksieck.
- Schneedecker, C. (2006a), « Anaphores prédicatives démonstratives : de la cohésion syntagmatique à la cohérence textuelle », *Corela*, HS-5, en ligne : <https://doi.org/10.4000/corela.1437>.
- Schneedecker C. (2006b), « SN démonstratifs « prédicatifs » : qu'est-ce qui limite leur apport informatif ? », *Langue française*, 152, 39-55.
- Schneedecker, C. (2021), *Les chaînes de référence en français*, Paris, Ophrys.
- Schneedecker, C., Glikman, J. et Landragin, F. (2017), *Les chaînes de référence en corpus*, *Langue française*, 195.
- Scott, K. (2020), *Referring Expressions, Pragmatics, and Style*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Silletti, A. M. (2016), « Le discours hypertextualisé des magazines de vulgarisation scientifique français en ligne », *Semen*, 42, en ligne : <https://doi.org/10.4000/semen.10613>.
- Tomlin, R. S. (1987), « Linguistic Reflections of Cognitive Events », *Coherence and Grounding in Discourse*, R.S. Tomlin (éd.), Amsterdam, John Benjamins, 455-479.
- Vonk, W., Hustinx, L. & Simons, W. (1992), « The Use of Referential Expressions in Structuring Discourse », *Language and Cognitive Processes*, 7, 3-4, 301-333.
- Jean-Luc Reichmann, exemple (1), *Public*, 28/10/2020 ; <https://www.public.fr/News/Paix-a-son-ame-la-triste-publication-de-Jean-Luc-Reichmann-sur-Instagram-1656924>.
- Joe Biden et Donald Trump, exemple (2), *Voici*, 9/11/2020 ; <https://www.voici.fr/news-people/actu-people/20h-de-laurent-delahousse-une-bourde-dans-un-reportage-sur-la-victoire-de-joe-biden-scandalise-les-telespectateurs-691162>.
- Philippe Etchebest, exemple (15), *Voici*, 13/11/2020 ; <https://www.voici.fr/news-people/actu-people/video-objectif-top-chef-une-fillette-de-7-ans-ruine-les-espoirs-de-son-pere-devant-philippe-etchebest-691374>.
- Léa Salamé, exemple (16), *Télé-Loisirs*, 15/11/2020 ; <https://www.programme-tv.net/news/tv/264787-on-est-presque-en-direct-roselyne-bachelot-semble-porter-face-a-lea-salame-vous-pensez-que-vous-etes-detentrice-de-la-bienveillance-video/>.
- Benjamin Castaldi, exemple (17), *Voici*, 03/03/2021 ; <https://www.voici.fr/news-people/actu-people/photo-sylvie-ortega-attaque-benjamin-castaldi-sur-yves-montand-698463>.
- François Hollande, section 3, *Voici*, 28/10/2020 ; <https://www.voici.fr/tele/video-francois-hollande-oublie-le-nom-de-jean-castex-dans-c-a-vous-anne-elisabeth-lemoine-genee-690546>.
- Sean Connery, exemple (18), *Gala*, 31/10/2020 ; [https://www.gala.fr/l\\_actu/news\\_de\\_stars/mort-de-sean-connery-lillustre-acteur-anglais-en-avait-marre-de-son-role-de-james-bond\\_457390](https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/mort-de-sean-connery-lillustre-acteur-anglais-en-avait-marre-de-son-role-de-james-bond_457390).
- Laeticia Hallyday et Jalil Lespert, note 22, *Voici*, 7 mai 2021 ; <https://www.voici.fr/news-people/actu-people/coup-dur-pour-laeticia-hallyday-jalil-lespert-la-quitte-pour-retourner-en-france-703332>.

## NOTES

1. Le terme d'anaphore qu'utilise d'abord Milner (1982) pour décrire la relation qui s'établit entre les deux expressions référentielles soulignées en (i) :

(i) **Ton frère** est arrivé hier ; **L'époux de Jeanne** avait manqué tous ses tirs (Milner 1982 : 21)

est provisoire, puisque, il le soulignera lui-même juste après, *l'époux de Jeanne*, suffisamment identifié par la référence à Jeanne, n'est pas un SN anaphorique. Le modificateur du nom (le complément prépositionnel *de Jeanne*) indique ici quelles sont les circonstances justificatrices de l'unicité du référent (cf. Kleiber, 1990 : 212) et garantit ainsi l'indépendance référentielle de l'expression. La description définie est complète ou, au moins, semi-complète (cette complétude connaît en effet des degrés, selon la capacité qu'a l'expression référentielle d'identifier seule son référent, indépendamment de tout ancrage contextuel ou non ; cf. à ce propos, la distinction chez Kleiber, 1981: 248-252, entre l'ancrage temporel *per se* que manifeste une description définie – complète – comme *l'auteur des Misérables* et l'ancrage temporel contextuel que réclame une description définie – semi-complète – comme *le président des Etats-Unis*).

2. La différence de familiarité pour le lecteur (français) au moment où l'article est rédigé explique sans doute que la femme de Trump, soit désignée par son seul prénom, alors que la femme de Biden est désignée par son prénom et son nom de femme mariée.

3. Avec, en anglais, alternance, pour la référence à des tiers, entre SN, pronoms de 3<sup>ème</sup> personne et sujets elliptiques et, en japonais, choix entre SN et ellipses.

4. Selon ce facteur, un référent est plus accessible si sa dernière mention fait partie de la même unité du même « cadre / monde / point de vue / segment ou paragraphe » (Ariel 1990 : 29) que sa mention actuelle. Sur l'incidence du facteur unité pour le choix référentiel, cf. en particulier Ariel (1996 : 22), qui, en s'appuyant notamment sur les travaux de Li & Thompson (1979) et de Clancy (1980), pose une corrélation entre cohésion propositionnelle et accessibilité : « The more highly cohesive the units, the higher the accessibility of the antecedent to the anaphor and vice versa : the lower the cohesion, the lower the accessibility of the antecedent of the anaphor. »

5. Outre les travaux de Li & Thompson (1979), Clancy (1980) et Ariel (1996), on pourra, sur les rapports entre choix référentiel et unité/structuration du texte, consulter Hinds (1977), Fox (1987), Tomlin (1987), Apothéloz (1990), Vonk, Hustinx & Simons (1992), Schnedecker (1997), Baumer (2015).

6. Par exemple, Li & Thompson (1979) remarquent que, en chinois, l'occurrence d'un pronom à la place d'une forme zéro (forme non marquée) est liée au degré de connexion entre les propositions, connexion qui semble fortement diminuée lorsque la deuxième proposition est introduite par des adverbiaux de temps ou des morphèmes contrastifs (que Li & Thompson traduisent par *however*, *but*): « The degree of preference for the occurrence of a pronoun in a clause inversely corresponds to the degree of its conjoinability with the preceding clause » (p. 330).

7. Cf. à ce propos les remarques de Kleiber (2007 : 85) : « L'erreur des modèles cognitivistes comme celui d'Ariel, c'est de ne tenir compte que des informations antérieures, le terme d'accessibilité l'indiquant d'ailleurs de façon assez transparente. »

8. On pourrait éventuellement interpréter *Dans un premier temps* (qui précède la première de ces deux descriptions définies) comme un élément de rupture, puisque, même si ce qui est ensuite évoqué peut d'abord sembler lié à la tristesse et la baisse de moral évoquées dans l'énoncé précédent, il semblerait finalement que ce ne soit pas la raison de la tristesse et la baisse de moral qui affectent aujourd'hui celui qui *a décidé de passer à autre chose*. En revanche, la dernière description définie n'apparaît pas après un élément indiquant un quelconque changement de cadre, mais s'inscrit, au contraire, dans un énoncé explicitement relié au précédent par l'adverbe *ainsi*.

9. Ce dernier ne décrit toutefois pas ces emplois en termes de relations de cohérence sous-jacentes ou, comme le fait Lundquist (2006 : 321), de fusions structurales de relations textuelles, mais en termes d'emplois argumentatifs : ces descriptions (Kida n'envisage que des exemples de descriptions définies en position sujet) « contribuent en effet à la construction du sens argumentatif des énoncés où elles apparaissent (il s'agit en gros d'un sens selon lequel le sujet sert à introduire et justifier le prédicat) » (Kida 2019 : 4).

10. Le contexte se prêterait parfaitement à une reprise pronominale et Montriveau peut être défini à ce point du texte comme une entité très accessible (dernière mention extrêmement proche, faible compétition référentielle, saillance du référent qui a fait l'objet de multiples mentions dans le contexte précédent).

11. En revanche, Benjamin Castaldi ne sera jamais désigné comme *le fils de Catherine Allégret* ou *le petit-fils de Simone Signoret*, avec des noms propres désignant cette fois des individus en lien avec le propos.

12. Parfois renforcé par l'emploi de noms de parenté affectivement marqués (cf. *papa* en (1)).

13. Dans un article appartenant au genre des portraits journalistiques, genre dans lequel, comme le souligne Schnedecker (2021, 132), « les expressions référentielles constituent [...] un moyen économique de diffuser de l'information sur le référent ». Les articles qui nous intéressent ici ne relèvent pas du même genre. Hormis quelques notices nécrologiques, les articles de la presse people sont plus strictement informatifs (on peut sans doute les rattacher au genre de l'écho).

14. *Voici*, 28/10/2020 (<https://www.voici.fr/tele/video-francois-hollande-oublie-le-nom-de-jean-castex-dans-c-a-vous-anne-elisabeth-lemoine-genee-690546>).

15. « Mort de Sean Connery : l'illustre acteur anglais « en avait marre » de son rôle de James Bond », *Gala*, 31/10/2020 ([https://www.gala.fr/l\\_actu/news\\_de\\_stars/mort-de-sean-connery-lillustre-acteur-anglais-en-avait-marre-de-son-role-de-james-bond\\_457390](https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/mort-de-sean-connery-lillustre-acteur-anglais-en-avait-marre-de-son-role-de-james-bond_457390)).

16. Ces articles multiplient les effets typographiques (soulignement, gras, couleur), parfois comme simples « faits de modulation » (Neveu 2000), pour mettre en emphase certains éléments de l'information, mais parfois aussi comme des espèces de « faits de segmentation » (Neveu 2000, Adam 2018), une typographie particulière (le plus souvent le soulignement plus, éventuellement, la couleur) signalant toujours les renvois à un autre texte (Paveau 2016 traite de telles marques typographiques comme des signaux de délinéarisation).

17. Et elle n'est pas toujours garantie, puisque certaines descriptions définies sont dépourvues d'hyperlien.

18. L'emploi des noms féminins *star* et *vedette de cinéma* rend difficile une reprise pronominale, dans un contexte où, pourtant, toutes les conditions (distance de la dernière mention, absence de compétition référentielle, importance évidemment du référent qui est central dans cet article) s'y prêtent : une reprise par *il* serait sylleptique et une reprise par *elle* pour référer à Sean Connery serait étrange (*? Elle ne voulait plus être associée uniquement au personnage créé par Ian Fleming. ? Elle a fini par se laisser des prouesses du héros, et trouver les scénarios trop répétitifs...*).

19. Il s'agit en fait du nombre total de désignations nominales, puisque Perret (2000) y inclut aussi des expressions nominales – descriptions définies complètes et noms propres – qui ne sont pas à proprement parler anaphoriques.

20. Toute différence formelle est prise en compte (ajout ou suppression d'une expansion du nom, ajout ou suppression d'un syntagme apposé, différence de déterminants) et non uniquement la variation nominale.

21. Le coefficient de stabilité sera un peu plus élevé si l'on inclut les expressions nominales de la titraille : 2,14 pour la désignation nominale de Sean Connery en (18) avec 15 mentions nominales et 7 désignations différentes.

22. Par exemple, alors qu'un article paru dans la version papier de *Voici* n°1747 (28 mai-3 juin 2021) consacré à Laeticia Hallyday et Jalil Lespert comprend, hors titraille, deux descriptions définies pour référer à l'une ou l'autre de ces personnalités (*la veuve de Johnny*, pour la désignation de Laeticia Hallyday et *l'acteur*, pour Jalil Lespert), un article en accès libre sur Internet (*Voici*, 7 mai 2021 ; <https://www.voici.fr/news-people/actu-people/coup-dur-pour-laeticia-hallyday-jalil-lespert-la-quitte-pour-retourner-en-france-703332> ; 336 mots, une soixantaine de plus que l'autre article), en comprend sept, deux pour Laeticia Hallyday (*la veuve*, *la maman de Jade et Joy*), trois pour Jalil Lespert (*le réalisateur*, à deux reprises, et *l'ex de Sonia Rolland*) et enfin deux pour référer collectivement à Laeticia Hallyday et Jalil Lespert (*les deux tourtereaux*, à deux reprises). Aux descriptions définies *la maman de Jade et Joy* et *l'ex de Sonia Rolland* sont associés des liens.

23. Silletti (2016 : 6-7) relève cette tentative de captation du lecteur dans les quatre magazines de vulgarisation scientifique en ligne qu'elle analyse, où, comme dans les magazines *people* en ligne, les hyperliens redirigent toujours le lecteur vers des pages internes au site : « Nos sites ne permettent aux internautes que d'effectuer des recherches « internes » au sein du site même, voire dans les archives de la revue payante. Ce parcours de lecture rentre dans la stratégie typique des magazines de faire passer les informations que ceux-ci véhiculent à leur intérieur *via* des liens hypertextes internes pour « empêcher » les lecteurs de sortir du site. »

## RÉSUMÉS

Cet article est consacré à un emploi singulier des descriptions définies dans la presse *people* sur Internet. De nombreuses descriptions définies, telles *le mari de Jill Biden*, pour désigner Joe Biden, et *le mari de Melania*, pour désigner Donald Trump, y apparaissent sans lien avec le propos des articles, et cela parfois dans des contextes où un pronom personnel serait plus approprié qu'une expression nominale. Nous soulignerons d'abord combien ces descriptions définies s'écartent des emplois ordinaires des expressions référentielles très spécifiées en général et des descriptions définies en particulier et quels risques certaines d'entre elles, relevant de la catégorie des « anaphores présuppositionnelles » de Milner, peuvent présenter pour la bonne interprétation référentielle. Nous spécifierons ensuite leur fonction, fonction liée à la fois à la coloration « *people* » de ce type de presse et à son support numérique.

This paper is devoted to a singular use of definite descriptions in the online tabloids. Many definite descriptions, such as *Jill Biden's husband* to designate Joe Biden and *Melania's husband* to designate Donald Trump, appear unrelated to the subject matter of the articles, and sometimes in contexts where a personal pronoun would be more appropriate than a nominal expression. We first point out how much these definite descriptions deviate from the ordinary uses of highly specified referring expressions in general and definite descriptions in particular and what risks some of them, falling within the category of Milner's "presuppositional anaphors", may present for the good referential interpretation. Finally, we specify their function, a function linked both to the essence of tabloids and to the digital medium of this type of press.

## INDEX

**Mots-clés** : descriptions définies, anaphore présuppositionnelle, expressions référentielles très spécifiées et surspécifiées, presse people, hyperliens.

**Keywords** : definite descriptions, presuppositional anaphora, highly specified and overspecified referring expressions, tabloids, hyperlinks.

## AUTEUR

**MATHILDE SALLES**

Université de Caen Normandie, Centre de recherches inter-langues sur la signification en contexte (CRISCO)